



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint Laurent Blangy, le 11 juin 2015

La Confédération Paysanne Nord Pas De Calais apporte son soutien à l'association AIVES et à son président Jean-Michel Jedraszack, ainsi qu'au Maire de la commune d'Heuringhem suite aux dégradations qu'ils ont subies dans la nuit du 10 au 11 juin.

Vols des panneaux indicateurs de la commune, tags et feux de fumiers, banderoles « *Nous sommes tous Aurélie* », le délit n'est pas revendiqué, mais il est signé : c'est ce même message qu'exhibait sur une banderole la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) du Pas-de-Calais, lors de sa dernière assemblée générale, vendredi 5 juin, lors du discours du président du syndicat, Pierre Hannebique.

En répondant par la violence au jugement du tribunal administratif de Lille annulant le permis de construire accordé à Aurélie Bridault pour son projet d'usine à cochons à Heuringhem, la FDSEA montre le peu de cas qu'elle fait des lois et des règlements et son absence totale de scrupule pour imposer son modèle d'agriculture industriel contre les paysans et la société civile qui aspirent à une autre agriculture, pourvoyeuse de produits de qualités, d'emplois et respectueuse de l'environnement.

Nous condamnons fermement le comportement irresponsable des membres de la FDSEA 62, poussés par leur président à perpétrer des actes qui méritent la qualification de fascistes.

Nous soulignons la bêtise de ces agriculteurs qui détournent un slogan devenu symbole de la liberté d'expression pour signer ces actes destinés à intimider et faire taire leurs détracteurs.

Mercredi 17 juin, nous serons devant le Palais de Justice d'Amiens, pour le procès en appel de neuf militants de la Confédération paysanne, contre qui avait été déployé tout l'arsenal policier avant d'être condamnés à de la prison avec sursis pour une simple action de démontage symbolique sur la ferme-usine dite « des 1 000 vaches », dans la Somme. Habitué au « deux poids, deux mesures » de la justice, nous nous interrogeons : sera-t-elle cette fois implacable contre les violences d'Heuringhem, commises envers des biens et des personnes, ou laissera-t-elle une nouvelle fois impunie les voyous du syndicat majoritaire ?

ANTOINE JEAN

06 07 95 68 88

40, avenue Roger Salengro - 62223 Saint Laurent Blangy
Tel. 03 21 24 31 53

nordpasdecals@confederationpaysanne.fr - www.confederationpaysanne.fr